



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3929

Attribution de subventions de fonctionnement au titre de la lutte contre les discriminations, de l'égalité et des droits des citoyens au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 81 000 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : Mme TAZDAIT Djida

**SEANCE DU 2 JUILLET 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/3929 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, DE L'EGALITE ET DES DROITS DES CITOYENS AU TITRE DE L'EXERCICE 2018 POUR UN MONTANT TOTAL DE 81 000 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon s'est fortement engagée dans l'accès aux droits pour tous et toutes en faisant de la lutte contre toutes les formes de discrimination une politique intégrée dans l'ensemble de ses domaines de compétences : la Ville comme service public aux citoyen-nes, comme employeur, comme acheteur, comme responsable politique par son soutien aux actions conduites sur le territoire lyonnais.

L'engagement de la Ville de Lyon en faveur de l'égalité repose sur trois axes d'interventions :

➤ l'accès aux droits, la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination :

- actions visant à assurer un plein accès aux droits des personnes confrontées à une discrimination.

➤ la lutte contre les stéréotypes, préjugés et représentations :

- actions visant à faire évoluer les représentations, les stéréotypes et les préjugés dans une perspective de prévention des discriminations et de promotion des droits humains.

➤ la promotion de la diversité :

- actions permettant d'aller vers une meilleure reconnaissance et respect des différences.

Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs de la société se mobilisent et les associations sont également porteuses d'initiatives et d'actions permettant de développer une forte dynamique en faveur de l'égalité, en direction des citoyen-nes lyonnais-es.

Ainsi, la Ville de Lyon a déjà accompagné différentes actions avec l'attribution d'une 1<sup>ère</sup> tranche de subventions d'un montant total de 54 500 € lors de la séance du Conseil municipal du 29 janvier dernier (délibération n° 2018/3591) et il vous est proposé aujourd'hui d'examiner d'autres projets.

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention pour la mise en œuvre des actions présentées dans le tableau suivant :

<b>STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ACTION</b>	<b>MONTANT VOTE en 2017</b>	<b>MONTANT PROPOSE en 2018</b>
Cimade région Auvergne Rhône-Alpes 33, rue Imbert Colomès 69001 Lyon	Solidarité active avec les migrants, réfugiés, demandeurs d'asile : accompagnement, hébergement, accès aux droits (fonctionnement général de l'association).	5 000 €	5 000 €
	Festival "Migrant'scène" : rencontres artistiques, culturelles et conviviales sur le thème du "vivre ensemble".	2 500 €	2 500 €
Les Cités d'Or 36, rue Burdeau 69001 Lyon	Action d'insertion sociale auprès de personnes en situation de décrochage scolaire, social et politique, notamment pour les jeunes (ateliers pédagogiques, groupes de projet....) (fonctionnement général de l'association).	3 000 €	3 000 €
Lesbian and Gay Pride de Lyon 19, rue des Capucins 69001 Lyon	Promotion de l'Egalité pour les LGBTI : Quinzaine des cultures Lesbiennes, Gaies, Bi, Trans et Intersexes (du 8 au 23 juin), Village associatif le 16 juin et accompagnement des personnes victimes d'agression ou de discrimination.	4 000 €	4 000 €
Ligue des Droits de l'Homme Fédération du Rhône 34, cours de Verdun 69002 Lyon	Défense des principes énoncés dans les Déclarations des Droits de l'Homme et la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme (fonctionnement général de l'association).	3 000 €	3 000 €
ALTEA (Association Lyonnaise de Théâtre et d'Art) Maison pour Tous Salle des Rancy 249, rue Vendôme 69003 Lyon	Activités de théâtre et danse avec de jeunes adultes handicapés mentaux (fonctionnement général de l'association).	1 500 €	1 500 €
Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) Auvergne Rhône-Alpes 1, rue Lavoisier 69003 Lyon	Actions contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Défense des victimes de discriminations. Promotion des droits de la personne, actions éducatives dans les établissements scolaires, le domaine du sport.... (fonctionnement général de l'association).	10 000 €	10 000 €
Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Lyon 1, rue du palais de justice 69005 Lyon	Formation des conciliateurs et renforcement des liens de coopération entre eux. Promotion de l'accès des citoyens à la conciliation (anniversaire des 40 ans de l'association : événement le 3 mai).		2 000 €

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE en 2017	MONTANT PROPOSE en 2018
Le 44, la Maison des Passages 44, rue Saint Georges 69005 Lyon	Réflexion et animation autour de l'égalité : projets interculturels, débats, échanges consacrés à la rencontre des cultures et à la lutte contre les discriminations, festival Itinérances Tsiganes (fonctionnement général de l'association).	13 000 €	<b>13 000 €</b>
Traces - Histoire mémoires et actualité des migrations en Rhône-Alpes-Auvergne c/o Maison des Passages 44, rue Saint Georges 69005 Lyon	Biennale Traces 2018 : mondialisation et migrations, quels enjeux ? (programmation culturelle sur les thématiques migratoires, partage de connaissances, débats et échanges).		<b>2 000 €</b>
ALLIES (Association Lyonnaise pour l'Insertion Economique et Sociale) 24, rue Etienne Rognon 69007 Lyon	Facilitation d'accès aux lieux de diffusion culturelle pour des personnes en difficulté sociale (action portée en 2017 par l'association Culture Pour Tous - traité de fusion absorption de Culture Pour Tous par ALLIES en décembre 2017).	3 000 €	<b>3 000 €</b>
Ecrans Mixtes 7, rue Passet 69007 Lyon	Projections de films accompagnées de débats et rencontres autour de thématique LGBTQI (Lesbien, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexe) ; Festival annuel "Ecrans Mixtes" en mars. (fonctionnement général de l'association).	16 000 €	<b>8 000 €</b>
Face Grand Lyon 64, avenue Leclerc 69007 Lyon	Course de la Diversité (2 <sup>e</sup> édition lyonnaise) destinée aux salarié-es des entreprises et collectivités locales ainsi qu'aux demandeur-euses d'emploi en formant des duos sur le thème de la diversité.		<b>1 000 €</b>
Forum Associatif Tous Ensemble (F.A.T.E) 14, avenue Berthelot 69007 Lyon	"Journées Arc en Ciel" pour rendre hommage à la mémoire de Nelson Mandela (2018 : année du centenaire de Nelson Mandela) : événements culturels et rencontres.		<b>2 000 €</b>
Théâtre du Grabuge 21, rue Genton 69008 Lyon	"Cabaret citoyen itinérant " (2 <sup>e</sup> étape) : création artistique pluridisciplinaire et participative autour de la thématique de la richesse des identités plurielles et des rencontres culturelles pour favoriser l'expression citoyenne et la lutte contre les inégalités.	1 500 €	<b>1 500 €</b>

<b>STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ACTION</b>	<b>MONTANT VOTE en 2017</b>	<b>MONTANT PROPOSE en 2018</b>
Association Nationale le Refuge Délégation Auvergne - Rhône-Alpes 19, quai Arloing 69009 Lyon (siège social de l'association : 75, place d'Acadie 34000 Montpellier)	Accueil et prise en charge de jeunes en rupture familiale et/ou sociale à cause de leur homosexualité ou de leur transidentité (hébergement, accompagnement psychologique et social) (fonctionnement général de l'association).	4 500 €	<b>4 500 €</b>
Forum Réfugiés-Cosi 28, rue de la Baïsse 69100 Villeurbanne	15 <sup>e</sup> marche des parapluies à l'occasion de la journée mondiale du réfugié (sensibilisation du grand public à la défense du droit d'asile, rencontres culturelles et échanges).	5 000 €	<b>5 000 €</b>
Tabadol 39, rue Georges Courteline 69100 Villeurbanne	Promotion de la diversité et d'une société interculturelle : intervention en école primaire, actions citoyennes avec les habitants, échanges internationaux (fonctionnement général de l'association).	3 000 €	<b>3 000 €</b>
Observatoire international des prisons (OIP) section française 7 bis, rue Riquet 75019 Paris	Défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles des personnes détenues (observation des conditions de détention, promotion du respect de la dignité et des droits...) (fonctionnement général de l'association).	7 000 €	<b>7 000 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>81 000 €</b>

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre de la lutte contre les discriminations, de l'égalité et des droits des citoyens, s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2017 : 151 250 euros ;
- au titre de l'année 2018 : 135 500 euros intégrant la 2<sup>e</sup> tranche de 81 000 euros correspondant au présent rapport.

Vu ledit modèle de convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement ci-dessus sont allouées aux structures susmentionnées, pour un montant total de 81 000 euros.

2. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit 81 000 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41864, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, la Conseillère municipale déléguée,

Djida TAZDAIT